

DEC210908INP

Décision portant nomination de Thierry Fournier en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut de physique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Thierry Fournier, ingénieur de recherche hors classe au CNRS est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 17 février 2021 au 31 décembre 2021 pour 35% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'apprentissage et la formation à l'Institut de physique. Il sera également le correspondant réseaux des métiers à la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI), et le correspondant pour les plateformes de l'Institut de physique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Thierry Fournier demeure affecté à l'UPR2940 – « Institut NEEL » (NEEL) – 25 avenue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 09.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 février 2021
Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

